

Copie d'une lettre au **Conseil Municipal**,  
pour Monsieur **Jean-Claude GAUDIN**,  
Maire de Marseille,  
Hôtel de Ville, Quai du Port,  
**13 002** **Marseille.**

Affaire. : "GUY/BADO".  
Concerne : Projet **Back-Card**.

Cabinet de M le Maire : 04 91 55 19 19.

Fax de M le Maire : 04 91 14 65 87.

[mairie-de-marseille@mairie-marseille.fr](mailto:mairie-de-marseille@mairie-marseille.fr)

**Bien Cher Conseiller, :**

Le Projet **Back-Card** correspond à la mise en place d'une **Carte d'Aide à la Communication** de portée mondiale, créant des milliers d'emplois avec **Marseille** comme point central de rayonnement.

Ce sera l'occasion d'amorcer une reprise économique avec un projet gigantesque, dont seuls des Architectes peuvent avoir une vision d'ensemble.

J'en ai donc fait part en confiance à mon confrère monsieur **François GUY** le **25 Sept 2 003**, qui me présenta son cousin Adjoint à l'Urbanisme Monsieur **Claude VALETTE**, pour que le règlement nous fasse ancrer solidement les bases de démarches d'un projet à longue échéance.

À notre réunion du **20 Octobre** place Daviel, **Monsieur VALETTE** exigea que je lui présente des financements, avant toute chose, se disant hostile au progrès.

Ne pouvant que présenter un projet d'avenir sans lui fournir l'argent qu'il me réclamait, il refusa le dossier que je lui avais préparé, et me congédia sur le champ.

Très inquiet d'une conduite à l'encontre des intérêts de ma Ville, de la part d'une personne qui en a la charge, je l'écrivis à **François GUY** le **28 Octobre** portant moi-même l'enveloppe à son agence.

Au silence qui s'en suivit, le **17 Février 2 004** j'ai donc faxé avec reçu à **François GUY** la demande de réaction, dont les termes n'étaient pas à sa convenance, et lui firent porter plainte à l'Ordre des Architectes.

C'est exactement le genre de conduite de monsieur **François GUY** et celles de ceux qu'il appelle "**frères**" sans être de leur famille, ou "**confrères**", qui mène le pays dans la situation actuelle alarmante.

**Bien Cher Conseiller**, d'habiles avocats tenteront de faire juger en faveur de cette manière absurde de gérer l'avenir de la Ville, mais ayant bénéficié une culture classique et de riches expériences, je garde parfaitement confiance au potentiel marseillais.

De toute manière le bon-sens est plus fort que lois, ou jugements populaires de quelconque mouvance.

Dans l'attente de votre réponse, vous pouvez croire **Bien Cher Conseiller** en l'assurance de toute ma considération pour votre dévouement.

**Richard BADO.**